

Situation des approvisionnements en vaccins

PUBLIÉ LE 15/04/2021 - MIS À JOUR LE 10/12/2021

Dans le cadre de l'extension des obligations vaccinales applicables pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2018, l'ANSM a demandé aux laboratoires concernés de mettre à disposition les informations nécessaires au suivi de la couverture des besoins supplémentaires inhérents à cette extension d'obligation.

L'extension d'obligation concerne onze valences en primo-vaccination du nourrisson âgés de 0 à 24 mois : **Diphtérie - Tétanos - Poliomyélite - Coqueluche - Haemophilus influenzae b - Hépatite B - Pneumocoque - Méningocoque C - Rubéole - Rougeole - Oreillons.**

Un suivi régulier des approvisionnements, stocks disponibles et ventes des vaccins concernés a été mis en place par les laboratoires et partagé avec l'ANSM dès la fin de l'année 2017. Il permet de surveiller l'adéquation, au niveau national, des unités disponibles avec les besoins définis par le ministère de la santé.
L'ANSM informe les professionnels de santé et les associations de patients concernées sur l'évolution de la situation.

Consulter la couverture prévisionnelle des besoins en vaccins au niveau national :



PUBLIÉ LE 12/03/2021 - MIS À JOUR LE 07/02/2022

Couverture prévisionnelle des besoins en vaccins au niveau national

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ - VACCINS
